

Ce qui se cache derrière l'affirmation de l'ultragauche

PAR NICOLAS LEBOURG
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 2 MAI 2018

Depuis la mobilisation contre le CPE de 2006, l'ultragauche revient régulièrement dans l'actualité française. Pourtant, l'identification de cette mouvance demeure incertaine dans le débat public. Retour sur la définition d'un mouvement qui en dit aussi long sur le maintien de l'ordre que sur la stabilité politique d'un régime.

Quand Jean-Luc Mélenchon a **tweeté ce mardi** que les violences ayant marqué le défilé parisien du 1^{er} Mai étaient « *sans doute* » dues à des « *bandes d'extrême droite* », nombre de Twittos lui ont répondu en s'offusquant que les violences seraient plutôt le fait de ses amis de l'ultragauche. Les deux assertions sont tout aussi fausses, tout comme celle de militants d'ultragauche eux-mêmes réfutant une étiquette qui ne serait pour eux qu'une invention policière.



À Paris, le 1er Mai, des Black Blocs rue de Charonne. © LF

Il importe de catégoriser simplement et clairement ce milieu, son histoire, ses idées, ses actions.

C'est en 1947 à Nantes, lieu significatif au vu des agissements de la mouvance ces dernières années, qu'une organisation nommée « l'ultragauche » avait été fondée par des militants libertaires dissidents de la IV^e Internationale trotskyste. Cela situe le mouvement : internationaliste et socialiste. Non pas d'extrême gauche, mais naissant de la rupture avec celle-ci.

Là où l'extrême gauche, sous ses diverses formes (trotskystes, maoïstes, etc.) cherche à se saisir de l'État par une stratégie léniniste, l'ultragauche cherche des formes de combat et d'auto-organisation à l'intérieur de la société. C'est donc davantage le léninisme que le marxisme qui est rejeté.



Rosa Luxemburg

Les personnalités comme Rosa Luxemburg, militante allemande (1871-1919) cherchant à construire le socialisme par les masses et non par une avant-garde, inspirent l'ultragauche. On retrouve dans cette généalogie « le communisme des conseils », pour lequel partis et syndicats mènent à la bureaucratie. Les partis communistes orthodoxes ont d'ailleurs fustigé tous ces courants anti-autoritaires, en estimant que leur agitation ne faisait que le jeu de la réaction. Pourtant Friedrich Engels, coauteur du *Manifeste du Parti communiste* avec Karl Marx, estima que la Commune de Paris en 1871 constituait la première expérience historique de « *dictature du prolétariat* » : si le point de vue de l'ultragauche est hérétique pour les communistes, il n'est pas sans fondements dans l'histoire du mouvement ouvrier.

Plusieurs expériences vont ensuite irriguer l'ultragauche.

Le « **situationnisme** », avec en figure centrale le Français Guy Debord, a ainsi apporté sa détestation de la « *société du spectacle* » et de la marchandise, ainsi que son goût de la provocation littéraire. Les slogans absurdes et radicaux qui effarouchent les conservateurs lui doivent beaucoup. L'« **opéraïsme** », un courant venant de l'Italie des années 1970, structure ensuite davantage le courant « autonome » de l'ultragauche. Il s'agit au départ d'assurer l'autonomie de la classe ouvrière par rapport à la société bourgeoise. Le concept est étendu et l'auto-

organisation spontanée devient le credo central, impliquant la création de squats autogérés ou de collectifs de quartier.

Il s'agit d'être « *ingouvernables* », pour reprendre un terme aujourd'hui à la mode dans le milieu.

Nés dans l'Allemagne divisée du début des années 1980 sur la base du mouvement des Autonomes, les « Black Blocs » sont devenus un phénomène mondialisé avec les violences lors du sommet de Seattle en 1999. La décennie s'achevait comme elle avait commencé : sous le signe américain, où la culture de l'action directe écologiste est alors bien plus développée qu'en France.

C'est ainsi des États-Unis qu'est parti en 1991 le concept de « **zone d'autonomie temporaire** » (dont l'acronyme « TAZ », pour « Temporary Autonomous Zone », aura d'autant plus de succès que c'est aussi le surnom des pastilles d'ecstasy alors à la mode). Les TAZ se voulaient des expériences autogestionnaires, démontrant la possibilité de générer un ordre social qui ne se soumettrait ni à l'ordre marchand ni à l'ordre étatique. Le concept a évolué en France vers les « zones à défendre » (Zad), soustractions complètes à l'État ayant le mérite d'être une utopie vécue « ici et maintenant », et non un horizon révolutionnaire programmatique.

L'influence américaine s'est également fait sentir dans l'influence du **concept d'intersectionnalité**. À l'origine, le mot résume la convergence afroféministe, à la fois combat féministe et antiraciste, face à une domination à la fois de genre et de race. Au-delà de ce qui fait régulièrement l'objet de polémiques (les événements « non mixtes », réservés aux « racisés »), sa diffusion marque le passage d'un régime mémoriel de la société française marqué par le traumatisme de Vichy à celui de la question coloniale. Cela a

aussi déplacé l'attention d'une partie de la mouvance autonome des problématiques d'action directe sociale à celles des débats sur les dominations.



Lors d'une manifestation anti-CPE à Rennes, en avril 2006. © Reuters

L'ultragauche en France connaît une montée en puissance lors du mouvement social de 2006, contre le CPE de Villepin, puis s'est vigoureusement relancée lors des manifestations contre la loi sur le travail en 2016. Son essor est clairement fonction de moments où l'État a voulu totalement passer outre syndicats, partis d'opposition, manifestations populaires, pour imposer seul son point de vue par l'usage de la force, juridique (le 49-3 brandi par Manuel Valls) et physique (l'affirmation de son monopole de la violence légitime).

L'État a intérêt à avoir face à lui de puissants syndicats et à les laisser obtenir des victoires, afin qu'ils puissent encadrer les mouvements contestataires. Or les gouvernements, parce que leurs chefs avaient un œil fixé sur des sondages montrant l'hégémonie de la demande autoritaire et un autre sur les effectifs squelettiques du syndicalisme français, ont joué ces dernières années à la destruction du système de négociations et de production de victoires partagées.

Cette décomposition de la production collective du politique a donné un fantastique carburant à la radicalité. Lors de ce 1^{er} mai 2018 à Paris, selon la préfecture de police, 14 500 personnes étaient positionnées devant le cortège syndical officiel. Le « cortège de tête » n'est plus un phénomène marginal, alors que sa fonction même est de montrer le refus de la légitimité des organisations syndicales et partisans. Cette désinstitutionnalisation du mouvement social correspond à la décomposition du système partisan qui a permis à Emmanuel Macron de liquider les offres politiques traditionnelles à l'élection présidentielle.

Il ne s'agit pas d'un simple problème d'ordre public :
cela devient une question d'instabilité politique.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitani ; Société Ecofinance, Société Doga, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.